Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1970)
Heft: 133

Artikel: Donné sans réserve
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028088

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Eglise Catholique

(suite de la page 3)

masse assez amorphe où il est difficile de distinguer l'indifférence face à l'Eglise de l'indifférence face à la politique. Pour beaucoup, l'Eglise et la politique traditionnelles font partie des institutions qui ne sont pas en question. Pour être équitable, il faut mettre à l'actif de cette catégorie une attitude relativement ouverte à l'endroit du Tiers-Monde, des travailleurs étrangers, du logement sans que ne soient jamais tirées les conséquences politiques et économiques de telles positions.

A côté de cette masse relativement amorphe, des militants catholiques sont très actifs dans des organisations comme le Mouvement populaire des familles, où se retrouvent de nombreux adhérents de l'Action catholique ouvrière. Chacun connaît l'efficacité du MPF qui en trente ans est devenu l'une des organisations populaires les plus vivantes de Suisse romande. Des catholiques appartenant aux professions libérales ont formé à Genève un groupe « Vie nouvelle » qui s'inspire du personnalisme de Mounier.

Il faut citer enfin l'engagement d'un certain nombre de jeunes catholiques dans les groupuscules de gauche, nés de la crise des partis traditionnels et de la crise universitaire de 1968.

Les mouvements catholiques

La plupart des impulsions que l'on vient de décrire ont trouvé leur origine dans les mouvements dits « d'action catholique ». Rares en effet sont les militants politisés qui n'ont pas été formés dans ces organisations grâce auxquelles l'Eglise catholique encadre ses membres selon leur âge et leur appartenance sociale. La méthode de ces mouvements orientés vers une analyse des faits concrets a tout d'abord sensibilisé les adhérents aux aspects moraux et sociaux du message évangélique dans une perspective ahistorique — c'est l'époque de l'élaboration de la doctrine sociale de l'Eglise — aujourd'hui cette étape tend à être dépassée et ils débouchent sur la politique.

C'est surtout dans les mouvements de jeunes que cette évolution est sensible et que la contestation du « désordre établi » est la plus évidente. La Jeunesse rurale chrétienne entreprend actuellement une étude sociologique et politique des différents cantons romands. La Jeunesse ouvrière chrétienne lance une enquête sur les apprentis, fait campagne contre la torture au Brésil et défile avec les saisonniers de la Murer. La Jeunesse étudiante catholique a avancé plus rapidement encore. Certains leaders du Mai genevois lui appartenaient et il n'y a là rien d'étonnant quand l'on sait qu'elle exigeait alors de ses membres un engagement professionnel ou politique. A Lausanne, la paroisse des jeunes, devenue Jeunes en marche, Paroisse critique compte un nombre important d'étudiants catholiques.

Quant à l'Action catholique ouvrière qui joua un rôle essentiel dans l'attitude nouvelle des catholiques face et dans le monde du travail, elle continue son chemin, partagée entre sa fidélité au monde ouvrier, à la dénonciation de l'aliénation ouvrière et sa méfiance vis-à-vis des audaces de l'avant-garde catholique.

Cette méfiance a deux aspects : méfiance vis-à-vis d'un certain verbalisme et tension avec des aumôniers dont les prises de position n'ont pas à tenir compte de la charge d'une famille et d'une activité salariée.

Parmi les groupes nettement à gauche, il faut indiquer le groupe Témoignage Chrétien (TC) dans le Jura et à Genève, ce dernier lié au groupe Action et réflexion commune (ARC) et Chrétien du mouvement qui fut parmi les premiers à se préoccuper de la menace de licenciement qui pesait sur les saisonniers genevois en grève. On notera la liaison qu'opèrent ces groupes entre conversion morale, personnelle et révolution politique.

Hiérarchie et clergé

Les évêques romands se distinguent par leur rigidité hiérarchique, doctrinale et par leur orthodoxie politique. On se rappelle que Mgr Charrière avait interdit aux catholiques de signer l'initiative contre l'armement atomique. Mgr Adam, évêque du diocèse de Sion, fit partie de la minorité traditionnaliste au concile du Vatican.

C'est certainement dans le clergé que se dessine l'évolution la plus intéressante de l'Eglise catholique romande. A côté d'une majorité de prêtres conservateurs ou simplement ouverts, se lève une minorité de contestataires qui peuvent être regroupés en deux catégories :

— ceux qui contestent les rapports par trop autoritaires de la hiérarchie avec le clergé, qui se contestent eux-mêmes dans l'image traditionnelle du prêtre comme « personnage » de l'ordre social et remettent en question la paroisse traditionnelle. Nous assistons ici à un essai de transformation du rôle du prêtre, transformation qui ne manquera pas d'avoir des répercussions sociales importantes.

— ceux qui de plus contestent la société politique elle-même et dont la nouvelle attitude se traduit par toute une série de prises de positions.

Certains d'entre eux sont membres du groupe international de prêtres progressistes intitulés Echange et Dialogue et l'on note chez d'autres des difficultés croissantes de demeurer en tant que prêtres dans une Eglise dont le juridisme autoritaire et la sclérose idéologique leur pèsent.

Comme chez les laïcs, c'est le plus souvent à travers la critique de l'institution ecclésiastique, hiérarchique et la demande d'une participation réelle aux décisions que s'opère le premier degré de la contestation. Celle-ci passe ensuite aux institutions politiques.

Une double réaction

L'évolution du clergé provoque une double réaction venant et de la hiérarchie et du laïcat. La hiérarchie ne peut comprendre ce qui lui arrive. Quant au laïcat traditionnel, il se sent menacé dans ses propres prises de position par celles du clergé. Mais un problème nouveau nait entre les prêtres contestataires et certains laïcs engagés dans la mesure où ceux-ci manifestent une crainte de voir leurs aumôniers s'engager politiquement sans tenir compte de l'évolution de la «base». Nous retrouvons ici un problème plus large que celui de l'Eglise et qui est celui de la relation entre les intellectuels et la base. Des faits que nous venons de rappeler brièvement se dégage un problème. Quelle que soit la force de la contestation dans l'Eglise catholique romande, cette contestation n'apparaît pas à l'extérieur ou tout au moins sous une forme sporadique. Rien de comparable à ce qui se passe dans les pays voisins. L'Eglise catholique romande, à part quelques exceptions, serait-elle hors de la remise en question qui secoue l'Eglise universelle ? Nous pensons le contraire, car dès que l'on observe les faits de plus près, on est frappé de la vague souterraine de remise en question souvent radicale qui est présente dans de très larges milieux catholiques. Quels sont les obstacles qui empêchent à cette contestation de s'exprimer plus ouvertement et de prendre une dimension plus dynamique ? Nous ne donnons ici que quelques indications.

— manque d'unité au niveau romand

— manque d'analyse de la diversité des situations entre cantons

— actions non coordonnées des milieux d'action catholique

— formulation peu claire des objectifs de revendication tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Eglise.

— prise de position insuffisante face aux formes du capitalisme suisse dans les divers cantons.

— manque de relation avec les différents milieux de gauche.

Nous pourrions ajouter d'autres éléments d'analyse comme la peur face aux autorités religieuses et civiles ou la peur de n'être pas compris par les « fidèles ». Il appartient aux catholiques eux-mêmes de procéder à cette analyse.

De la Fête à Lausanne... à Pierre Viret

Chaque siècle a ses tabous, ses interdits, sa répression. Pour les uns, la fête à Lausanne sera un jour de défoulement, une soirée de juin à l'écoute de la foule, pour d'autres, et nous en sommes, elle représentera, gaie ou folklorique, une activité derrière un stand ou sur des planches. La Fête n'est pas très vieille. Aura-t-elle un jour le charme de ces traditions ancestrales telles que la bénichon, la mi-été ou les effeuilles ? Certaines fêtes de mai plongent même leurs racines jusque dans les floralies de l'ancienne Rome. Et pourtant si les noms ont changé, le besoin qui pousse l'homme à se réjouir subsiste au cours des années.

Pour les Vaudois, la répression des joies populaires reste liée dans leur esprit au séjour chez eux de leurs anciens maîtres, les Bernois. Le 2 février 1536, ils débarquent sans coup férir dans nos régions et y installent la Réforme. L'ascétisme militant des calvinistes n'est pas tendre, et de loin, pour les nouveaux sujets. S'ils sont tentés les soirs d'été par les charmes de la danse et la douceur des filles, la répression sévère des Ordonnances consistoriales les attend au contour. Qu'on en juge : « Comme la danse indécente, libertine et scandaleuse, n'est pas le moindre des vices qui entraînent pour le pays des punitions générales (envoyées par Dieu), nous interdisons de nouveau, par la présente ordonnance, et avec la plus grande sévérité, de danser avant, pendant et après les noces, qu'il s'agisse de notables, de gens de haute classe ou de basse condition, quels que soient leur rang ou leur personne, sans exception; ni en un autre temps; que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des localités, dans quelque maison, endroit ou lieu que ce soit; ouvertement ou en cachette, de jour ou de nuit. »

... « Les ménétriers de nos pays qui feront danser avec quelque instrument que ce soit seront condamnés à l'amende d'un florin et à trois jours et trois nuits de prison, au pain, à la soupe et à l'eau. »

(Citation extraite de : « La danse populaire dans le pays de Vaud sous le régime bernois », Jacques Burdet.)

Croyez-vous pourtant que ces sanctions soient le fait d'un souverain victorieux, en rupture et incompréhension totale avec ses administrés ? Pas du tout. Le rigorisme piétiste des Bernois est souvent approuvé par les plus illustres de nos concitoyens. Pour Pierre Viret « les danses ne sont autre chose que proèmes et préparatives de paillardise, boutiques et marchez de maquereaux, frenaisie et rage... » « Et qui verroit donc des hommes, poursuit Viret, se demener, tournoyer, sauter, courir et enrager sans tambourin et sans fleute, ou menestrier, ou autre instrument de musique... que ne jugeast tels personnages phrenetiques, hors du sens, enragez et demoniaques ? »

Mais laissons là ceux qui sont morts, et voyons s'il reste aujourd'hui quelques séquelles de cette intolérance ? Il est vrai, la Fête à Lausanne ne sera pas victime de ces censeurs. Ne serait-ce pas pourtant parce que ces Messieurs ont trop à faire ailleurs, et de nos jours encore ?

Donné sans réserve

Comme beaucoup d'entreprises les banques suisses soignent les relations publiques.

Ainsi est publiée une « correspondance bancaire de l'Association Suisse des Banquiers ».

Pour marquer son new-look, elle titrait dans un numéro récent :

« Les banques sortent de leur réserve »
A voir les bilans, elles reviennent de loin.